

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 22 Février 2022  
**CO 390 DE**

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : ..95

Présents : .71

Votants : ..83

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, CETRE Michel, BAUD Jean Baptiste, LAUBIER Bernard, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean François, FORET Clément (Vices-Présidents), LECOQ Yves, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, BOUDRY Jeanne, MARTI François, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, CHAUVIN Roger, GAVAT William, PERRARD Laurent, ROBERT Bruno, BRUNEL Bernard, LEGLISE Pascal, PETITGUYOT Jean Pierre, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, GAVAT Alain, DOS SANTOS Laetitia, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, BUYS Nelly, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, GIRARD Colette, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, REYNAUD Armande, SEIGLE FERRAND Antoine, CHAILLON Roland, ROMANET Claude, BEAUPOIL Jean Luc, TRONCHET Guy, MONTEVECCHIO Patrick, BERNARD René, GENIN Marcelle, BOHEME Catherine, SUSSOT Florence, DORBON Henri, PASTEUR Cyrille, WESTERVELD Dinand, ONCLE Bernard,

Pouvoirs transmis à des Conseillers : VIONNET André pouvoir à ROBERT Bruno, RENAUD Jean Marie à ROMANET Claude, PETIGNY Loïc à BUGADA Catherine, BRIOT GAIDOZ Cécile à DEPIERRE Valérie, POULET Gilles à LECOQ Yves, PINGAT Martine à MARTI François, DUQUET Jean Pierre à RIGAUD Hervé, BENETRUY Sylvain à CASTELLA Damien, GAILLARD Jean François à BONNET Dominique, BOUILLET Françoise à FORET Clément, MARTINS Serge à GENIN Marcelle, FLEURY Michèle à CETRE Michel,

Pouvoirs transmis à des Suppléants :

Etaient Excusés : DECOTE Yves, ARNAUD Gérard,

Etaient absents : VIENNET Rémy, HERNARD Stéphane, BERTHELIER Roland, BRENIAX Denis, PAQUIEZ Valérie, LANIESSE Michel, CASTELLA Damien, PROST JACQUOT Claire, YANARDAG Mikaël, RIGOULET Serge,

Secrétaire de séance : Florence SUSSOT

Convocation faite le : 15 Février 2022

Objet : Vente d'un terrain en ZAC de l'Ethole ARBOIS à GITEM

VU la délibération réf. MF/VP N°15/17 prise par le Conseil Communautaire de la CCAVV le 2 mars 2015 fixant les prix de vente de terrains situés en ZAC de l'Ethole à Arbois ;

VU le projet de développement porté par l'entreprise GITEM - MENAGELEC, installé actuellement grande rue à Arbois, et consistant à construire un nouveau bâtiment artisanal et commercial en ZAC de l'Ethole ;

SUR proposition de la Commission ECONOMIE réunie le 25 janvier 2022 ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1/ Approuve le projet de vente suivant étant observé que le prix est fixé au m<sup>2</sup> à Monsieur Antoine TRIBOULET et Madame Angélique PAGE, Entreprise GITEM-MENAGELEC, ou à toute société que ces messieurs-dames souhaiteront constituer en vue de l'achat, sur la base du plan cadastral ci-joint, au sein de la ZAC de l'Ethole à ARBOIS 39 600, lieu-dit « En Boutemple » ; les parcelles cadastrées Section ZI N°172, 178 et 184 d'une superficie totale de 3 693 m<sup>2</sup> au prix de 24 € HT / m<sup>2</sup>, soit 88 632 € HT (Le prix TTC sera fixé après application de la TVA sur la Marge) ;

2/ Autorise M. le Président, ou Mme la Vice-présidente déléguée, à signer toutes pièces afférentes à cette décision et notamment l'acte de cession relatif ;

3/ Dit que les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET

Affiché le 28 Février 2022

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 28 Février 2022